

Joinville le Pont, le 2 mars 2008

M. ANDRÉ DUNET
BÂTIMENT B, APPARTEMENT 94
5, RUE HIPPOLYTE PINSON
94340 JOINVILLE-LE-PONT

Objet : gymnase des Hauts de Joinville

Monsieur,

J'accuse réception du courrier que vous m'avez transmis, en date du 20 février, au sujet du futur gymnase des Hauts de Joinville.

L'opération des Hauts de Joinville, si elle est engagée formellement puisque la ville a signé un traité de concession avec un aménageur, n'est cependant pas bouclée.

En effet, plusieurs phases importantes sont nécessaires, et notamment la révision du plan local d'urbanisme pour inclure les équipements publics et constructions de logements projetés.

Ces nouvelles étapes seront, bien évidemment, le moment de discuter de certains sujets pouvant poser problème, comme le positionnement exact du gymnase que vous évoquez. Des modifications sont possibles.

Je suis donc favorable à ce que cette question puisse faire l'objet d'échanges approfondis entre les différentes parties concernées, dont les riverains. Ces discussions se feront dans le respect de l'équilibre global du programme et en prenant en compte la nécessité de disposer le plus rapidement possible d'un gymnase conforme aux besoins des habitants des quartiers de la rive droite de Joinville.

Et je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments cordiaux.